

décentes puisse s'approcher dignement des sacrements et accomplir consciencieusement les devoirs de sa religion qui réclament de bonnes dispositions de la part du sujet.

L'expérience a souvent prouvé que ces esclaves de la mode ne sont pas aussi sûres que cela de leur salut. Il arrive parfois que la faiblesse de leur foi et le dégoût pour les choses de la religion jettent la terreur dans leur âme. Plus d'une fois devant la conscience qui s'alarme, elles se demandent si elles sont dans la bonne voie. Elles devraient trouver une réponse négative dans l'autorité de l'Eglise qui a reçu la mission d'éclairer les consciences.

Pour lutter contre ce mouvement de corruption inventé par la franc-maçonnerie on a fondé il y a deux ans une Ligue féminine catholique pour la propagande des bonnes modes dans la société chrétienne. Déjà elle compte vingt mille adhésions dans notre pays. Chaque jour l'oeuvre fait de nouvelles recrues.

Le devoir des ligueuses catholiques est de prier et de travailler par l'exemple et la parole à faire disparaître les mauvaises modes pour y substituer partout les modes chrétiennes approuvées par l'Eglise.

La Ligue a reçu la haute approbation et une bénédiction spéciale de Notre Saint Père le Pape, de S. E. le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec, et de NN. SS. les Archevêques et Evêques.

Nous souhaitons à cette Ligue et à celles qui la dirigent le plus entier succès. Nous espérons que sous peu le dévouement des ligueuses, béni et encouragé par la Sainte Eglise, saura reconquérir à la société chrétienne le terrain que les loges maçonniques lui ont ravi par les armes des modes indécentes.



DEUX HEROINES

Le récit de cet incident m'a ému aux larmes. Il m'était raconté par un témoin. Si le lecteur ne ressent pas la même émotion c'est que dans ma transcription du récit j'aurai perdu cette simplicité transparente qui sied mieux que tous les ornements à la vérité quand elle est si belle par elle-même et que ce témoin avait su y mettre.

Les Carmélites ont quitté récemment leur couvent de Saint-Boniface pour les Trois-Rivières. La règle de la communauté est extrêmement austère et le mouvement des moniales est minutieusement prévu dans les plus intimes détails par indults.

Elles étaient autorisées à faire étape à leur maison de Montréal et conséquemment à se rendre de la gare au Carmel en voiture automobile.

L'une des voyageuses était au Carmel depuis 21 ans et sa